



## CATÉGORIE RÉGIONS RURALES ET PETITS CENTRES DE POPULATION (RRPCP)

### Aperçu

Pour l'admission à l'automne 2024, les candidats résidents du Québec de niveau universitaire qui ont fait leurs études secondaires dans une école publique d'une région rurale ou d'une petite ville du Québec peuvent choisir de postuler dans la catégorie Régions rurales et petits centres de population (RRPCP).

### Critères d'admissibilité

- Est un résident du Québec;
- Candidat de niveau universitaire
- Tous les autres critères de la catégorie Résidents du Québec – niveau universitaire s'appliquent. Avoir fait la majorité de ses études secondaires (c.-à-d. au moins 3 années sur 5) dans une école secondaire publique d'une région rurale ou d'un petit centre de population du Québec (selon les définitions de Statistique Canada). Les régions rurales ont une population inférieure à 1000 personnes, et les petits centres de population comptent au plus 29 999 habitants. Un centre de population peut regrouper plusieurs communautés contiguës. Voir la définition complète : [Chiffres de population et des logements - Faits saillants en tableaux](#)

Consultez la page RRPCP pour de plus amples de renseignements :

<https://www.mcgill.ca/medadmissions/fr/postuler/categories/roq/categorie-regions-rurales-et-petits-centres-de-population-rrpcp>

### Compétence en français

La compétence en français est une exigence préalable à l'admission pour les étudiants qui commenceront le programme MDCM ou l'année préparatoire en médecine (Med-P). Le niveau minimum exigé en français est de niveau **B2** (intermédiaire) pour le Campus Montréal et de niveau **C1** (avancé) pour le Campus Outaouais, où la langue d'enseignement est le français.

Exemptions:

- Les candidats qui ont fait leurs études secondaires **ET** collégiales (cégep) au **Québec** (en anglais ou en français) ne seront pas tenus de soumettre des tests ou certificats pour une preuve de compétence en français. Les relevés de notes non officiels ou le diplôme des études secondaires devront être téléchargés. Le bureau des admissions reçoit les relevés de notes pour les études du DEC directement du ministère de l'Éducation.
- Les candidats qui auront complété **au moins 1 an** dans une école secondaire ou postsecondaire dans un établissement d'enseignement de langue **française**.
- Les candidats qui auront fait le test **CASPer en français** (dont le résultat est utilisé pour l'admission en médecine).

## Catégories d'admission pour les groupes sous-représentés en médecine :

Les personnes qui postulent dans la catégorie Régions rurales et petits centres de population sont invitées à contacter le Bureau des admissions aux études médicales de premier cycle à [admissions.med@mcgill.ca](mailto:admissions.med@mcgill.ca) pour connaître les mesures d'adaptation ou le soutien offerts pour répondre aux exigences liées aux compétences linguistiques.

## Comment postuler

Indiquez que vous souhaitez postuler dans la catégorie RRPCP sur le [site de demande d'admission en ligne](#) de McGill et donnez les détails requis au sujet de vos études secondaires. Votre admissibilité sera évaluée par le Bureau des admissions dans la période d'examen des dossiers et, si vous êtes admissible, on vous demandera de télécharger une copie du relevé de notes non officiel de vos études secondaires. Un relevé de notes officiel sera exigé si vous recevez une offre d'admission dans la catégorie RRPCP.

## Processus de sélection

Toutes les étapes du processus de sélection sont les mêmes que pour la catégorie [Résidents du Québec – niveau universitaire](#), mais les candidats de la catégorie Régions rurales et petits centres de population (RRPCP) sont évalués les uns par rapport aux autres, comme bassin de candidats distinct. Les candidats dans la catégorie RRPCP seront évalués simultanément dans la catégorie Résidents du Québec – niveau universitaire et recevront une offre dans cette cohorte si leur classement le permet.

## Dates importantes

Les dates suivantes sont pour l'admission d'automne 2024 et peuvent être modifiées sans préavis:

- Date limite de dépôt de demande d'admission: **1<sup>er</sup> novembre 2023**
- Date limite de soumission pour les documents à l'appui: **1<sup>er</sup> novembre 2023**
- Date visée pour l'envoi des invitations aux entrevues: **25 janvier 2024**
- Date d'entrevues: **20-23 février 2024**

## Chiffres de référence

Nombre de places disponibles prévues pour l'**automne 2024** : **2 à 5**

